



De pétition. Examinons les valeurs de ce travail
 qui semblent ne rien laisser à désirer. //
 refuser : ~~son pétitionnaire~~ rédige un article,
 le journaliste refuserait d'insérer sous ~~son~~ ^{vous ballotant en fin} d'obliger
 le motif; Le voici : si une feuille publique s'avise
 d'épouser la cause de l'artisan ce ne peut être
 qu'un journal spécialement fondé pour le
 ouvrier, cette feuille est pauvre parce que son
 abonné^{rs} sont pas nombreux et peu nombreux
~~par cela~~ est dire que le journal n'a pas le loisir
 après ~~libre~~ ^{libre} pour aller jusqu'à l'oreille du
 pouvoir si ce n'est ~~par~~ pour être approuvé
 judiciairement. C'est-à-dire que le propre ouvrier
 est impuissant. Voyez

Voyez le bulletin du droit de pétition !
~~Notre~~ ^{à l'Empereur} supplique port au ministère elle revient
 à son pays natal accompagnée d'une demande de
 renseignements adressée par le ministre au préfet
 de ^{le magistrat} ~~département~~. Le ~~préfet~~ ^{préfet} s'enquiert auprès des
 de la chambre de commerce et du conseil de
~~l'arrondissement~~ ^{l'arrondissement} ~~de~~ ^{de} ~~l'arrondissement~~ ^{de} ~~l'arrondissement~~ ^{de} ~~l'arrondissement~~ ^{de}
 toujours la même cloche et la même son.
 Il est bien de conclure à ce qu'il plaise au
 gouvernement d'ordonner une enquête extraordinaire
 telle elle sont vaines, Monsieur avez été bien

9.

les Comptes rumpes



Tous les Soles de la université ~~de l'arrondissement~~
~~Comptes rumpes~~ après avoir vu et entendu
alors le gouvernement ~~verrait et entendrait~~
d'une oeil et d'une oreille officielle, alors, ~~il enverrait~~ ^{seulement d'ordonner}

~~et y assister~~
Il faut donc un Syndicat permanent pour
la fabrique et même pour ~~chacun~~ ^{chaque} profession
~~dans laquelle~~ ^{attendu quelle} ~~ces~~ ^{elles} ~~représentent~~ une agglomération considérable
d'intérêts le ~~une~~ ^{quel} point un privilège est un besoin d'ordre ^{public}

Page 6
paragraphe 3

"Le gouvernement a pensé qu'il fallait
"d'abord avoir la juridiction de premier ressort
"et ensuite qu'on pourvoit à la révision des
"lois industrielles. // Comme nous le voyons dit jeter
haut, on ne pourra jamais ~~réviser~~ ^{procéder à la révision des lois avec} les lois avec
pleine connaissance de cause sans ~~charger~~ ^{d'abord}
le mode d'impôt actuel. Vous même, Monsieur sera
exposé à vous voir ^{indiquer au corps législatif comme la Comte de Bonalige à} ~~indiquer~~ ^{la chambre des pairs.}

page 7
paragraphe 1

Je suis en haut ~~de tout premier paragraphe~~
~~de~~ la faculté laissée à l'administration
de créer dans chaque localité ~~certains~~ ^{des}
conseils quelle le gèrerait nécessaire. C'est ~~la~~ ^{vous le}
une brèche ~~contre la~~ ^{ou despotisme} ~~quelle~~ ^{nécessaire} ~~contre~~ ^{la}
laquelle il faut battre ~~le~~ ^{ce} ~~la~~ ^{faculté} ~~la~~ ^{laissée} ~~l'administration~~ ^{ait}
ou l'on puisse monter à la point pour arriver
à un conseil de premier ressort spécial pour la
fabrique.

Comprenez,

page 7
paragraphe 2

"Les présidents et les vice-présidents seront
"nommés par l'Empereur et pourront être
choisis



en dehors de la liste des électeurs et éligibles
 Ici deux mots seulement, j'ai souvent exprimé
 le désir que le président du conseil de prud'homme
 de Lyon soit nommé par le tribunal supérieur
 mais ~~et~~ près parmi les jurés consultés ~~par~~ ~~de~~ ~~par~~
~~conseils~~. Les questions de droit seraient éclaircies
 par le ~~jurisconsulte~~ ^{le} et la question de fait par
 le prud'homme expert dans l'industrie.
 Le juré consulté serait étranger à tout intérêt de
 cette de commerce et de travail il représenterait
 les intérêts ^{des} membres qui pencheraient pour
 le ~~conseil~~ ^{qui} ~~de~~ ^{déterminent} de la justice.

à l'aide de ses
 dernières et ~~de~~ ^{de} l'indépendance
 de sa nomination

page — 8
 paragraphe — 3

Les contre-maitres et les chefs-d'atelier
 seront de réserve exceptés dans la classe des
 ouvriers. Ce paragraphe ~~est~~ ^{est} ~~de~~ ^{de} ~~ce~~ ^{ce} ~~qui~~ ^{qui}
 est classé avec réserve dans exceptions légales
 pour Lyon, St Etienne et Vieux ~~de~~ ^{de} dont la fabrication
 sont organisées par M. ~~de~~ ^{de} et chefs-d'atelier
 quant aux contre-maitres on en voit que dans
 la teinturerie, ~~et~~ ^{et} ~~les~~ ^{les} ~~difficultés~~ ^{difficultés} ~~qui~~ ^{qui} sont traités
 et dans cette catégorie, disons qu'elle sont presque
 nulles.

2^e Série. Projet de loi.

page — 11
 paragraphe — 4

Après avoir commenté l'exposé des motifs il
 reste concernant le projet que ~~il~~ ^{démontrer} ~~à~~ ^à que la

8 Mars
1873

Monsieur le Ministre



Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime
et de ma haute reconnaissance.

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime
et de ma haute reconnaissance.

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime
et de ma haute reconnaissance.

Page 3
N° 3



Les deux autres décrets, qui concernent
 le droit de propriété, ont été adoptés
 de façon à ce que les intérêts des
 propriétaires soient sauvegardés.
 Les dispositions de ces décrets
 ont été étudiées et approuvées
 par le conseil municipal.
 Elles ont été adoptées à l'unanimité.
 Les dispositions de ces décrets
 ont été étudiées et approuvées
 par le conseil municipal.
 Elles ont été adoptées à l'unanimité.

Le conseil municipal
 a adopté les décrets
 suivants :

1. Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :
 2. Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :
 3. Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :
 4. Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :
 5. Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :

Le conseil municipal
 a adopté les décrets
 suivants :

Le conseil municipal
 a adopté le décret
 suivant :

Le conseil municipal
 a adopté les décrets
 suivants :

XII Le ouvrier ditu compagnon tisseren ne peuvent pas faire partie du conseil de prud'hommes... attendu que d'un quel fonctionneraient ils seraient obligés d'abandonner leur métier ne peuvent plus faire gouvernée, d'un les ils perdraient leur qualité d'ouvrier compagnons; il y a donc par ce seul fait impossibilité radicale.

Quant aux contre-maitres ils sont si peu nombreux en fabrique d'étoffe que leur nombre doit se faire considérer comme imperceptible.

Je termine par deux mots sur la totalité des chefs d'atelier. Il faut se tenir en garde contre les pseudo-chefs d'atelier afin qu'on ne permette pas de cracheurs, condouiers, menuisiers plâtriers, tailleurs, etc. etc. parmi les électeurs et éligibles tisserens parce qu'il y a des maîtres de tisserens qui ~~rapports~~ exercent une profession différente.

On doit se méfier des maîtres, en droit ils sont censés exercer mais que leur ^{qualité d'ouvrier et la} ~~livret~~ chef d'atelier portent leur nom. mais en fait ils n'exercent pas.

Les maîtres comme électeurs et éligibles

Réservé



Suite de la page 2... attribution des prudhommes. Bien bien, ^{un autre} ~~car~~
 paragraphe " quel il est plusieurs ^{de nos} attributions qui n'ont jamais été
 exercées ^{parcequelles} ~~disons~~ ^{quelles} n'ont pu être tel le
 recensement annuel des métiers, mieux vaudrait
 nous rendre l'inspection des ateliers et magasins
 pour la surveillance des poids et mesures et
 surtout la tenue ~~de~~ pour mieux dire l'établissement
 hygro-métrique des métiers à tisser, mieux
 voudrait encore ^{une} ~~des~~ ^{Commission} ~~de~~ ^{judiciaire}
 chargés de cette importante mission ^{qui s'agit} réglementaire



de laire, on rendrait l'équité en parachysant la fraude
 par l'appréhension ^{des pistons} ~~judiciaire~~ d'un syndicant

^{32e} ~~De même que~~ ^{à Nîmes l'élection a produit un pseudo prudhomme d'ancien directeur}
~~Nîmes il y a un patron unifié~~
^{le lieu d'un} ~~de Lyon~~
 directeur, le conseil de prudhomme compte dix-huit
 prudhomme ^{de} ~~de~~ de l'ellier et chapelier qui
 sont des pseudo-chefs-d'atelier prudhomme
 les quels font commerce quoique affublé du titre
 de prudhomme chefs-d'atelier.

Page 2
 paragraphe 2
 # pour poids

Page 2
 paragr. 2
 Le vote public n'a pas été ouvertement bousillé
 dans les assemblées ^{d'élection prudhommes} ~~électorales~~ de Lyon mais dans
 une manœuvre souterraine conduite par ^{une} ~~la~~ politique
 aussi aveugle que professionnelle ^{est} ~~est~~ ^à ~~à~~ ^{faire} ~~à~~ ^{son} ~~à~~ ^{possible}
 pour dominer les élections des prudhomme tisseurs



Suite de page - 5...
Parrainage - 11



Come il s'est fait agi de choisir ~~un homme~~
~~politique~~ ~~homme~~ d'Etat. que dirait M^r de Vincent
ex Préfet du Rhône s'il savoit que les prétendus
démocrates ont porté ~~à l'homme~~ en remplacement
de ^{1^{er}} fondateur de mutualisme, du défenseur
de mutualisme et de ~~voix~~ perdant le
conseil de guerre, de celui qui ~~fin~~ parvint à
se faire acquitter ^{chaque} et son rival en élection ~~politique~~
quant à moi pas de surprise, je voyais trop
les éléments délétoires de la démagogie, ^{celle} même
philosophie politique qui ~~se~~ ^{est} craignait pas de se lier
à se lier son drapeau ^{par l'ingratitude.} ~~est~~ elle qui a ~~déjà~~
~~trouvé~~ ~~quartier~~ de St Paul ~~est~~ abreuée de sang

Il par une domination
les plus tyranniques. Je
considère la démagogie
comme le double
paroxysme de la rage
et de l'envie.

~~de trop confier Mounet qui fut une célébrité
parvenue au ~~top~~ à l'excès de ses services
résultat d'un dévouement ~~de~~ bon pour son
conférence, mais son dévouement ^{et} de cet ~~genre~~
toujours exempt de haine contre les riches
sa probité fut ~~un~~ crime impardonnable ~~sur~~ ~~jeu~~~~

Il est donc urgent que la loi préserve au moins les
élections industrielles de toute influence politique
Car il n'y a qu'une faible distance de la folie à
la ~~faute~~ ^{faute} ~~présentation~~ ^{présentation} d'abandonner la politique à l'industrie.
la démagogie; ~~mais~~, quand on soulève le voile, ~~alors~~

De ces ~~démagogues~~ ~~un~~ ~~nombre~~

on aperçoit toujours des incapacités orgueilleuses
qui cherchent à se ^{hisser sur} ~~relever~~ ~~par~~ un drapeau
afin d'arriver au poste d'ort ~~int~~ ^{int} ~~est~~ ^{est} ~~il~~ ^{il} ~~se~~
reconnaissent ^{moins} ~~ind~~ ^{ind} ~~igner~~ ^{igner} que ceux qu'ils cherchent à ~~exalter~~ ^{exalter} sous
leurs drapeaux ~~et~~ ~~l'ouvriera~~

Page C
parcours. 2



L'Administration supérieure à charge une
Commission spéciale d'étudier les améliorations

C'est là la question principale, il faudrait un cadre
et proposer un projet de loi sur ces bases de la
travail étendu pour évaluer dans les vices du mode d'impôts gouvernementale,
~~Intervention~~
vous êtes d'ailleurs dans l'erreur vous étudiez sur le chapitre capital.

Qui est ce qui a élargi les commissions ?

Des chambres de commerce ^{et} du conseil de
prothomeres ou le commerce domine numériquement
encore tous les présidents de prothomeres n'ont pas
convocés les ~~conseils~~ membres qu'ils président

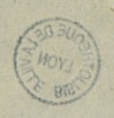
~~le président~~ Président précédent M. Dupon,
je pourrais citer des faits, mais à qui sont-ils
tenu ~~en~~ ~~ce~~ ~~président~~ ~~actuel~~, qui, je le sais
proposer
depuis long-temps suivi les mêmes errements

de ses prédécesseurs. D'ailleurs quel serait-il ^{suprême} résultat ?
le même résultat. Le président opine, la majorité
approuve et tout est dit. Dans quel sens opine-t-il ?

Dans le même sens que mon bon confrère M. Carlier
qui vous avez entendu orageusement pour proposer
que les chefs d'ateliers puissent être libre
d'accepter ou refuser le prix inscrit sur leur ^{arbitrairement fixé} livre
d'ouvrage. Comme j'ai précédemment ~~évité~~ les répétitions
je me borne à vous remercier ~~qu'après une réponse~~
M. Carlier n'a pas ~~eu~~ ~~la~~ ~~base~~ ~~de~~ ~~répliquer~~
pour ^{vain} ~~sentir~~ lieu de ces procédés à l'aide des quels
on trompe les anciens Rois, le conseil, l'Empire
la Restauration, les 18 ans de Royauté citoyenne
la République ^{de 181} ~~et~~ ~~aujourd'hui~~ ~~l'Empire~~ ... l'Empire !



Page 2
Manuscrit 5



Les ministres de l'Instruction publique et de l'Université
 ont l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport
 que vous leur avez adressé le 18 mars 1848 sur
 l'état de l'enseignement primaire dans le département
 de la Loire. Ce rapport est accompagné de
 divers documents qui vous ont été remis
 par le préfet de la Loire, le 18 mars 1848.
 Les documents dont il s'agit sont :
 1° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 2° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 3° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 4° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 5° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 6° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 7° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 8° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 9° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.
 10° Le rapport de M. le préfet de la Loire
 sur l'état de l'enseignement primaire
 dans le département de la Loire, le 18
 mars 1848.

